

# Le Caméléon panthère

*Furcifer pardalis* (Cuvier, 1829)

Ordre : Squamata

Famille : Chamaeleonidae

Autres noms communs :

Caméléon (Français) ; Endormi (Créole Réunion) ; Panther Chameleon (Anglais)



Remarque : cette espèce est largement considérée comme introduite à La Réunion. Toutefois, des divergences morphologiques avec les populations malgaches pourraient suggérer un cas de dispersion océanique naturelle et ainsi remettre en cause son statut d'espèce exotique<sup>1,2</sup>.

## Région d'origine

Espèce endémique du nord et de l'est de Madagascar<sup>3</sup>, assez recherchée par les collectionneurs.

## Description sommaire

Caméléon de grande taille (Longueur max. : 52 cm)<sup>3</sup>. À La Réunion, la coloration générale est verte chez les mâles et ocre-orangée chez les femelles. Une bande caractéristique blanche parcourt les flancs.

## Éléments d'écologie

Caméléon diurne et arboricole qui s'alimente d'arthropodes et parfois de petits vertébrés comme les grenouilles et les lézards (dont ses propres jeunes)<sup>4</sup>. Il occupe principalement les milieux dégradés et les habitats secondaires. Il semble assez bien adapté aux milieux urbanisés. À La Réunion il se rencontre dans la plupart des ravines boisées et des jardins de basse

altitude<sup>5</sup>. Il est quasi-absent des forêts indigènes. À Madagascar, il est régulièrement rencontré dans les forêts primaires humides, mais il est bien plus abondant dans des habitats secondaires comme les plantations et les fourrés dégradés<sup>3</sup>. Durant la période de reproduction ce caméléon peut se montrer agressif envers ses congénères<sup>4</sup>. Estimée à deux ans dans la nature, sa durée de vie est relativement courte<sup>6,7</sup>.

## Distribution et statut à La Réunion

À La Réunion, il aurait été introduit pour la première fois depuis Madagascar vers 1750. Selon les écrits, c'est vers 1830 que l'espèce est introduite et se naturalisera sur l'île<sup>6</sup>, sans doute dans les environs de Saint Paul. Selon R.M. Bourgat<sup>4</sup>, il était encore confiné à ce secteur en 1969. Aujourd'hui, il est présent presque tout autour de l'île, à l'exception de la zone du Grand Brulé (Sainte Rose). Les origines et les affinités (morphologiques et génétiques) des

populations réunionnaises sont actuellement incertaines.

## Impacts

Ce caméléon n'est pas considéré comme une espèce invasive. Aucun impact sur la faune locale n'a été relevé jusqu'alors à La Réunion et il n'est que rarement observé dans les milieux indigènes.

## Programmes de contrôle

Aucun programme de contrôle n'est en cours à La Réunion.

## Références

- <sup>1</sup> RAXWORTHY C.J., FORSTNER M.R.J. & NUSSBAUM R.A. 2002 - Chameleon radiation by oceanic dispersal. *Nature*, 415: 784-787.
- <sup>2</sup> ROCHA S., CARRETERO M.A. & HARRIS D.J. 2005 - Mitochondrial DNA sequence data suggest two independent colonizations of the Comoros archipelago by chameleons of the genus *Furcifer*. *Belgian Journal of Zoology*, 135: 39-42.
- <sup>3</sup> GLAW F. & VENCES M. 2007 - A Field guide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Third edition. Cologne, Vences & Glaw Verlag. 496 pp.
- <sup>4</sup> BOURGAT R.M. 1969 - Recherches écologiques et biologiques sur le *Chamaeleo pardalis* Cuvier 1829 de l'île de La Réunion et de Madagascar. Thèse, Université de Montpellier, Faculté des Sciences. 211 pp.
- <sup>5</sup> PROBST J.-M. 1997 - Animaux de La Réunion. Guide d'identification des oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens. Azalées Editions. 168 pp.
- <sup>6</sup> PROBST J.-M. 2002 - Faune indigène protégée de l'île de La Réunion. *Nature & Patrimoine* (Eds.). 111 pp.
- <sup>7</sup> GIRARD P. 1998 - L'élevage des caméléons. Philippe Gérard Editions. 82 pp.
- <sup>8</sup> COLE N.C. 2009 - A Field Guide to the Reptiles and Amphibians of Mauritius. MSM Ltd, Mauritian Wildlife Foundation, Mauritius. 80 pp.
- <sup>9</sup> KRYSKO K.L., BURGESS J.P., ROCHFORD M.R., GILLETTE C.R., CUEVA D., ENGE K.M., SOMMA L.A., STABILE J.L., SMITH D.C., WASILEWSKI J.A., KIECKHEFER G.N., GRANATOSKY M.C. & NIELSEN S.V. 2011 - Verified non-indigenous amphibians and reptiles in Florida from 1863 through 2010: Outlining the invasion process and identifying invasion pathways and stages. *Zootaxa*, 3028: 1-64.

## Réglementation

- Annexe 2 de la CITES et annexe B de la réglementation communautaire.
- Espèce protégée à La Réunion (AP du 17 février 1989).

## Autres lieux où l'espèce est envahissante

Il est introduit et naturalisé à La Réunion et à l'île Maurice<sup>6,8</sup>. Il a été relâché en Floride (U.S.), mais aucune population reproductrice n'y est connue<sup>9</sup>.

